



L'ÉDITO DU DTN

MENACE OU OPPORTUNITÉ ?

C'est fait. La France, Paris et Marseille accueilleront les Jeux olympiques en 2024.

Menace pour les fédérations non olympiques ? C'est possible !

En effet, il est fort probable que l'effort de soutien de l'État soit essentiellement, pour ne pas dire exclusivement, orienté vers les sports inscrits au programme olympique ou en démonstration. Nous le saurons bientôt.

Les conventions d'objectif quadri annuelles doivent être renégociées avec le ministère des Sports d'ici janvier 2018 et la validation du projet de performance fédéral interviendra en novembre prochain. Pour autant, même si l'État en venait à faire le choix de diminuer encore et encore une aide financière bien inférieure aux besoins nécessaires pour faire fonctionner des structures de haut niveau, « performer » et rayonner à l'international ; à peine de quoi rémunérer correctement un entraîneur national et financer un programme d'actions réduit à la seule participation au championnat du Monde ou d'Europe de nage avec palmes ; le sport de compétition est un levier de développement merveilleux pour notre fédération. Il représente une réelle opportunité au fort pouvoir fédérateur et contribue à la prise en considération par les institutions de notre fonction sociale.

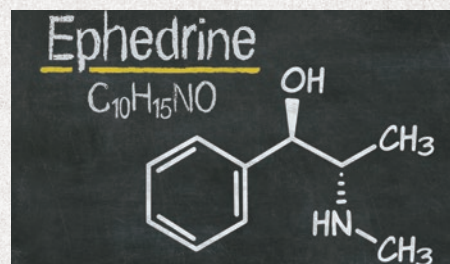
Les débats engagés lors des Assises du développement début octobre avec les représentants des organes déconcentrés, comités régionaux ou départementaux, ont mis en évidence cet état de fait. En matière de communication, dans un contexte où la réalité multiforme de notre fédération est méconnue, l'élite sportive contribue positivement à notre promotion. Le nombre de personnes touchées lors du récent championnat d'Europe d'apnée en eau libre à Kas en Turquie via le Facebook fédéral suite à la mise en ligne des vidéos de la performance d'Alice Modolo et d'Arnaud Jerald - plus de 390 000 en une semaine - est un record d'audimat. Cela doit nous questionner.

Quant à l'aventure olympique, si le défi « apnée en démonstration en 2024 » est à relever, il nous faut aussi réfléchir au comment être acteur des Jeux dans la rade de Marseille, berceau de la plongée moderne.

C'est dans 7 ans ! ■

Richard Thomas
Directeur technique national

LE DOPAGE EN QUESTION



Pour le docteur Carl Willem, la définition du dopage est sans ambiguïté : il s'agit de l'application à un individu sain ou l'utilisation par cet individu, de quelque façon que ce soit, de substances qui ne se trouvent pas naturellement dans l'organisme, ou de substances physiologiques en quantités ou selon une voie inhabituelle, dans le seul but d'influencer artificiellement et déloyalement les performances de cette personne lors de sa participation à une compétition sportive. Le dopage constitue une violation flagrante des règlements par l'utilisation de substances ou de méthodes qui ont été prohibées par les autorités sportives compétentes, nationales ou internationales. Médecin coordonnateur médical réglementaire des sportifs de haut niveau au sein de la FFESSM, spécialiste de la lutte antidopage tous sports confondus et ancien officier de police judiciaire médecin de la cellule antidopage de la communauté française, Carl Willem répond aux questions de *Subaqua*.

■ Existe-t-il plusieurs types de dopage et comment les définir ?

Chaque année, l'AMA (Agence mondiale antidopage) publie la liste des interdictions à savoir les substances et méthodes interdites en permanence (en et hors compétition), celles interdites uniquement en compétition ainsi que les substances interdites dans certains sports. Pour qu'une substance ou une méthode soit dopante, elle doit inclure au minimum deux des trois critères suivants : le potentiel d'améliorer la performance sportive (évidence médicale ou scientifique, effet pharmacologique ou expérience), un risque réel ou potentiel pour la santé du sportif ou un usage contraire à l'esprit sportif. Un dernier critère est la faculté de masquer l'usage d'autres substances.

Citons les trois cas de figure d'un sportif dopé : le sportif volontairement dopé, le sportif dopé « thérapeutique » de bonne foi qui, ignorant ou mal informé, use d'une substance ou d'une méthode interdite et, enfin, le sportif dopé à son insu. Le dopage volontaire nécessite l'adhésion du sportif : les sportifs s'auto-administrent en toute conscience des produits illicites pour répondre aux exigences de la préparation et de l'enchaînement de la compétition. Les médecins, les entraîneurs, les soigneurs sont sollicités par ces sportifs avides de rendement qui souhaitent qu'on leur prescrive des thérapies de complémentation.

Les raisons fondamentales pour interdire le dopage sont de garantir à tous les sportifs des conditions de compétition équitables, de préserver leur intégrité bio-psycho-sociale et de sauvegarder ce qui donne au sport toute sa signification et sa valeur. Nous avons donc le devoir de dissuader de se doper par des programmes de prévention et d'éducation du sportif, d'identifier les sportifs dopés par contrôles antidopage inopinés non seulement pendant les compétitions et à l'entraînement mais à tout moment et enfin de punir les sportifs dopés par des sanctions sportives et/ou pénales.



Les activités sportives de la FFESSM sont plutôt épargnées par le dopage. Attention toutefois à l'automédication aux conséquences mal mesurées. © Unlimited Production/FFESSM.

■ Est-ce une pratique efficace, une addiction, une croyance ?

Depuis des milliers d'années, les athlètes ont tendance à se doper. La lutte contre le dopage est encore récente : les premiers tests antidopage aux Jeux olympiques ne datent que de 1968. Le recours au dopage s'est considérablement développé, et, à partir des années quatre-vingt, il s'est diversifié : augmentation de l'utilisation de stimulants, de diverses hormones, ainsi que de techniques de dopage sanguin, de dopage génétique et de masquage des produits. Et cela de manière de plus en plus habile afin d'échapper à tout contrôle. Les enjeux financiers, parfois considérables dans le sport professionnel, poussent ainsi trop souvent à une violation totale de l'esprit sportif. Lutter contre le stress, mieux récupérer d'une fatigue, diminuer des douleurs en réclamant des anti-inflammatoires ou une infiltration deviennent des demandes légitimes. Pour l'administration de certains produits, se pose la question du seuil entre une médecine de rééquilibrage et une médecine de la performance.

■ Où s'arrêtent les soins de santé et où commence le dopage ?

Quand des produits consommés par le sportif sont autorisés mais finalement inutiles voire délétères, on parlera de conduite dopante qui représente souvent le terreau du dopage : le sportif se persuade de prendre ces produits pour mieux affronter une compétition ou améliorer ses performances. Il a l'impression que sans rien prendre, il ne sera pas performant. Cet effet placebo est un cercle vicieux et souvent une escalade dans les doses et les produits. Les conséquences sont souvent désastreuses : avec la suppression des signaux d'alarme du corps comme



la douleur et la fatigue, les risques de blessures et de surentraînement augmentent, des cas de surdosage peuvent conduire à des accidents graves voire mortels, à de la dépendance ou créer des interactions problématiques. Difficile pour certains sportifs de concevoir d'être performant sans supplémentation spécifique alors qu'habituellement, l'alimentation équilibrée suffit. Dans le cas de déplétions liées à une pratique sportive de haut niveau, seul le médecin du sportif pourra prescrire une supplémentation habituellement sur base de résultats de dosages biologiques. Pour bon nombre de « compléments sportifs », il n'y a pas de données scientifiques permettant de justifier ces allégations et de prouver leur innocuité voire une possible contamination par des agents dopants. Leur utilisation peut alors faire courir un risque pour la santé ainsi qu'un contrôle antidopage positif. Il faut savoir qu'un pourcentage élevé de produits achetés en pharmacie, en grande surface ou par Internet est contaminé par des substances dopantes. Certaines de ces substances finissent par être consommées d'une façon habituelle ou périodique engendrant un état de dépendance (drogues).

■ La lutte antidopage est-elle mise en place pour préserver l'individu ou pour éviter la tricherie ?

Les deux raisons principales pour lesquelles le dopage est interdit, et pour lesquelles il doit absolument le rester totalement, sont de nature morale, éthique (arguments de loyauté) et médicale (arguments de nocivité et de dangerosité). Le dopage est un procédé illégitime, artificiel et interdit par le règlement. Il faut donc des règles strictes. Elles sont faites pour obtenir une compétition honnête. On doit jouer selon les mêmes règles pour que tous les athlètes participent à égalité de chances, et que la victoire aille à celui qui la mérite, en raison de sa valeur propre, et non parce qu'il a recouru à un trucage. Se doper, c'est tricher ! Afin de préserver les valeurs éducatives du sport et lui conserver son sens (« l'esprit du sport »), l'institution sportive se doit de légiférer en la matière afin de définir un modèle de comportement.

Le sportif se doit de respecter les lois du sport. La lutte contre le dopage constitue donc un élément de sauvegarde, de maintien et de rappel des valeurs essentielles du sport. Malheureusement en citant mon collègue, le Dr Jacques Rogge, ancien président du CIO : « La lutte contre le dopage ne sera jamais terminée. Elle est éternelle car le dopage appartient à l'âme humaine... ».

La recherche de la performance à tout prix organisée au sein de l'institution sportive est une caractéristique de notre société de consommation. Le pouvoir sportif devrait s'interroger sur son propre fonctionnement. Les mesures de répression ne suffisent pas : nous devons agir en profondeur sur les mécanismes responsables du dopage.

■ S'il s'agit de préserver l'individu, pourquoi restreindre la lutte antidopage aux pratiques compétitives ?

La lutte antidopage est un combat sur tous les fronts et ne doit bien évidemment pas se restreindre aux compétitions mais aussi à l'entraînement ou même à domicile par des contrôles inopinés. Pour optimiser le suivi antidopage de groupes cibles, l'Agence mondiale antidopage a lancé en 2005 le système ADAMS (système de gestion et d'administration antidopage), un logiciel de gestion de données qui permet de localiser certains athlètes de haut niveau à n'importe quel moment de la journée tout en mettant en place un centre d'information, une plateforme de contrôle du dopage et une gestion des AUT. Deux obligations sont imposées aux sportifs : fournir une heure par jour où on peut les localiser à tout moment et remplir un semainier avec leur programme répétitif. Étant donné que ces contrôles hors compétition peuvent être effectués sans préavis pour le sportif, ils représentent l'un des moyens de dissuasion et de détection du dopage les plus efficaces et ils sont un élément important pour renforcer la confiance des sportifs et du public dans un sport sans dopage.

LE MODE D'EMPLOI DES AUT

Tout sportif, licencié ou non (d'une fédération française ou étrangère), peut obtenir une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques en cas de traitement médical comportant un ou des médicaments contenant une ou des substances interdites qui figurent sur la liste établie par l'AMA.

Le sportif, ou son responsable légal, et tout médecin désigné par lui-même peuvent en faire la demande auprès de l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD). Ce médecin devra décliner ses nom, prénom, qualification et spécialité médicale dans la partie de la demande d'AUT concernée.

L'AFLD fournit au sportif un seul modèle de formulaire à remplir. Le sportif et le médecin doivent obligatoirement le signer et le dater. Le médecin doit fournir tous les détails et résultats d'examen utiles à l'expertise médicale. Toutes ces informations seront traitées dans le strict respect du secret médical. La demande doit être accompagnée d'un chèque d'un montant de 30 € correspondant à la participation forfaitaire aux frais d'instruction.

La demande doit être envoyée au moins 30 jours avant le début de la compétition (c'est la date de réception par l'AFLD qui fait foi). En cas d'urgence médicale, celle-ci peut être envoyée ultérieurement à ce délai. Elle doit être adressée par envoi recommandé avec accusé de réception à :

AFLD – Service médical, 8 rue Auber, 75009 Paris.

Les demandes d'AUT sont examinées par 3 médecins experts désignés par l'AFLD. Pour que la demande soit acceptée, ces médecins doivent répondre négativement aux trois questions suivantes :

> Existe-t-il une alternative au traitement prescrit sans préjudice sanitaire pour le sportif ?

> Le traitement améliore-t-il la performance ?

> L'usage de cette substance est-il la conséquence de la consommation antérieure d'une substance dopante ?

L'AFLD notifie la décision d'acceptation qu'il faut garder précieusement avec soi et la présenter à chaque compétition lors d'un contrôle antidopage.

En cas de refus par l'AFLD, le sportif peut présenter une nouvelle demande complète prenant en compte les motifs du refus par les médecins experts.

Une AUT dûment délivrée par l'AFLD n'est valable qu'au plan national. Si vous participez à une manifestation internationale, l'AUT ne sera valable que si elle est reconnue par la fédération internationale ou l'organisateur responsable de la manifestation. Dans ce cas, nous vous invitons à vous rapprocher de l'organisation concernée.

■ Quel est le rôle des parents, des éducateurs dans la prévention (ou l'incitation) au dopage ?

Il faut à tout prix éduquer et responsabiliser le sportif dès le plus jeune âge concernant notamment la *fair-play*, les dangers d'une attitude dopante et l'utilisation abusive des médicaments dans sa pratique sportive qui pourraient conduire inéluctablement au dopage. C'est le rôle de tous d'y parvenir : parents, enseignants, éducateurs, entraîneurs, médecins, kinésithérapeutes, ostéopathes, nutritionnistes... Or, on constate souvent que pour « sortir de l'ordinaire » des jeunes décident de se doper à cause de la pression de leur entourage. Force est de constater que cette pression peut venir d'entraîneurs peu scrupuleux mais aussi de leurs proches et en l'occurrence de leurs propres parents ou amis. C'est donc pour satisfaire papa et maman, ou un entraîneur, que le jeune peut trouver comme solution le dopage dans le but d'améliorer ses performances. L'influence du sport élite est indéniable dans la multiplication des cas de dopage chez les jeunes. Les exigences du haut niveau (surcharge du calendrier, escalade des performances, obligation de résultat...) peuvent aussi être en cause. C'est la culture du plus haut, plus fort, plus vite, que certains adultes cultivent et leur imposent dès le plus jeune âge. Et l'horreur est de constater que certains jeunes utilisent des substances interdites avec des effets délétères majeurs comme des anabolisants ou des corticoïdes. Notre devoir est d'aider le jeune en quête d'identité à trouver des modèles sains ainsi que de sensibiliser son entourage. Plus inquiétant, la culture du dopage semble aussi prévaloir dans le sport amateur. Il est donc urgent de communiquer avec nos jeunes et leur entourage, en mettant en place des programmes de sensibilisation adaptés et en menant des enquêtes approfondies même si on sait qu'elles risquent de sous-estimer l'ampleur des problèmes. On note une grande méconnaissance des produits dopants chez les jeunes athlètes. Ils connaissent peu les substances, méthodes ou produits qui sont totalement interdits, ceux qui sont soumis à des restrictions et ceux qu'il est permis d'utiliser. Il me semble fondamental de ne pas inculquer aux jeunes athlètes l'idée que le but du sport est la victoire à n'importe quel prix mais que les objectifs du sport devraient être l'épanouissement, le respect des adversaires et l'honnêteté. On a peut-être aussi oublié d'apprendre à nos enfants sportifs que perdre fait partie de leur apprentissage.

■ Quelles sont les spécificités de nos activités de sports FFESSM ?

Pour nos activités sportives FFESSM, la liste des interdictions de janvier 2018 précise que les bêtabloquants sont interdits en compétition seulement, dans les disciplines subaquatiques suivantes : l'apnée dynamique avec ou sans palmes, l'apnée en immersion libre, l'apnée en poids constant avec ou sans palmes, l'apnée en poids variable, l'apnée Jump Blue, l'apnée statique, le tir sur cible.

Toujours en compétition, rappelons que pour certains décongestionnants nasaux, il faut respecter les dosages thérapeutiques suivants :

> L'éphédrine et méthyléphédrine ; concentrations respectives dans l'urine inférieures à 10 microgrammes par millilitre.



Le docteur Carl Willem lors d'un contrôle sur un grand prix de F1... © DR



Les sportifs de haut niveau peuvent être contrôlés de manière inopinée, y compris en dehors du cadre des compétitions. © Unlimited production/FFESSM

> La pseudoéphédrine, concentration dans l'urine inférieure à 150 microgrammes par millilitre.

Le sportif sera considéré positif au-delà de ces valeurs en raison de l'action stimulante des décongestionnants nasaux à dose élevée.

Toujours en compétition, les cannabinoïdes suivants sont interdits :

> Cannabinoïdes naturels, par ex. cannabis, haschisch et marijuana.

> Cannabinoïdes synthétiques par ex. Δ9-tétrahydrocannabinol (THC) et autres cannabimimétiques.

Tous les glucocorticoïdes sont interdits en compétition lorsqu'ils sont administrés par voie orale, intraveineuse, intramusculaire ou rectale.

Des études descriptives de l'automédication ont été réalisées en France chez les plongeurs en scaphandre démontrant la prise inconsidérée de substances médicamenteuses au long cours ou ponctuelle. On retrouve aussi bien des antalgiques, des anti-inflammatoires, des décongestionnants nasaux, des bronchodilatateurs, des antihistaminiques, des corticoïdes par voie locale ou générale... C'est clairement une attitude dopante pouvant notamment conduire à des accidents toxiques ou des accidents de décompression aux conséquences dramatiques. Ces prises de risques inconsidérés sont étroitement liées au profil de plongée pratiquée.

■ Quelle doit être l'attitude d'un sportif face au dopage et comment gérer la prise de médicament (bronchodilatateurs par exemple...)?

Selon le principe de responsabilité objective défini dans le *Code mondial antidopage*, le sportif est tenu responsable de toute substance interdite qu'il absorbe ou qui lui est administrée et de toute méthode interdite qu'il utilise ou qui lui est appliquée. Il est donc responsable de la prise des substances détectées dans ses échantillons d'urine ou de sang et une violation des règles peut être constatée même si le sportif n'a pas agi intentionnellement.

Ce principe fondamental de responsabilité objective implique, de la part d'un sportif et quel que soit son niveau, une vigilance accrue vis-à-vis de sa pratique sportive.

Pour aider le sportif à prévenir toute situation ou comportement à risque, l'AFLD (Agence française de lutte contre le dopage) préconise les recommandations suivantes :

> Informer son médecin de sa pratique sportive (discipline, niveau) lors de toute visite donnant lieu à une prescription médicale et ne pas hésiter à lui demander conseil en cas d'automédication.

> Ne pas confondre ordonnance et AUT (autorisation d'usage à des fins thérapeutiques) !

> Être vigilant lors de l'achat de compléments alimentaires et de produits diététiques de l'effort, notamment sur Internet.

> Se tenir informé, auprès de sa fédération, de l'AFLD ou de tout autre organisme, de la réglementation antidopage en vigueur et de ses éventuelles modifications.

> Pour les sportifs asthmatiques, respecter les dosages thérapeutiques maximaux à ne pas dépasser pour les bronchodilatateurs :

- Salbutamol inhalé : maximum 1 600 microgrammes par 24 heures répartis en doses individuelles, sans excéder 800 microgrammes par 12 heures à partir de n'importe quelle prise.

- Formotérol inhalé : dose maximale délivrée de 54 microgrammes par 24 heures.

- Salmétérol inhalé : dose maximale 200 microgrammes par 24 heures.

La présence dans l'urine de salbutamol à une concentration supérieure à 1 000 ng/ml ou de formotérol à une concentration supérieure à 40 ng/ml n'est pas cohérente avec une utilisation thérapeutique et sera considérée comme un résultat d'analyse anormal (RAA), à moins que le sportif ne prouve par une étude de pharmacocinétique contrôlée que ce résultat anormal est bien la conséquence d'une dose thérapeutique (par inhalation) jusqu'à la dose maximale autorisée.

Rappelons que ces bronchodilatateurs sont interdits en permanence (en et hors compétition) aux doses supra thérapeutiques pour leur effet stimulant et anabolisant !

■ Quels sont les objectifs du Code antidopage et du programme mondial antidopage ?

Le *Code mondial antidopage* et le programme mondial antidopage ont pour but de :

> protéger le droit fondamental des sportifs de participer à des activités sportives exemptes de dopage, promouvoir la santé et garantir ainsi aux sportifs du monde entier l'équité et l'égalité dans le sport ;

> veiller à l'harmonisation, à la coordination et à l'efficacité des programmes antidopage aux niveaux international et national en matière de détection, de dissuasion et de prévention du dopage.

Le *Code* est le document fondamental et universel sur lequel repose le programme mondial antidopage dans le sport. Le but du *Code* est de promouvoir la lutte antidopage par l'harmonisation universelle des principaux éléments liés à la lutte contre le dopage. Il est suffisamment précis pour permettre l'harmonisation totale des questions où l'uniformité est nécessaire, et suffisamment général pour offrir une certaine souplesse dans l'application des principes antidopage admis. Le *Code* a été rédigé en tenant compte des principes de proportionnalité et des droits de l'homme.

Les programmes antidopage visent à préserver la valeur intrinsèque du sport. Cette valeur intrinsèque est souvent qualifiée d'« esprit sportif » ; elle est l'essence même de l'olympisme, la poursuite de l'excellence humaine par le perfectionnement des talents naturels de chaque individu, et exhorte à jouer franc jeu. L'esprit sportif valorise la pensée, le corps et l'esprit, et se traduit par des valeurs qui se dégagent du sport et de sa pratique, notamment :

> l'éthique, le franc-jeu et l'honnêteté

> la santé

> l'excellence dans la performance

> l'épanouissement de la personnalité et l'éducation

> le divertissement et la joie

> le travail d'équipe

> le dévouement et l'engagement

> le respect des règles et des lois

> le respect de soi-même et des autres participants

> le courage

> l'esprit de groupe et la solidarité

Le dopage est contraire à l'essence même de l'esprit sportif. Pour le combattre en promouvant l'esprit sportif, le *Code* exige que chaque organisation antidopage établisse et mette en œuvre des programmes d'éducation et de prévention à l'intention des sportifs, y compris les jeunes, et du personnel d'encadrement du sportif. ■

APNÉE : DEUX MÉDAILLES DE BRONZE ET TROIS RECORDS DE FRANCE

1^{ER} CHAMPIONNAT D'EUROPE EAU LIBRE - CMAS
KAS - TURQUIE - DU 1^{ER} AU 8 OCTOBRE 2017



Arnaud Jérald dans sa remontée du poids constant monopalmes. © Tashinceylan.

Après une très belle cérémonie d'ouverture, lundi en fin de journée, sur le petit port de Kas, le championnat a démarré le mardi 2 octobre au matin. La première épreuve, le poids constant monopalmes, était marquée du signe du haut niveau avec trois Français alignés : Alice Modolo, *recordwoman* de France de la discipline avec -74 m, Stéphane Tourreau, vice-champion du monde mais également un jeune athlète d'à peine 21 ans, Arnaud Jérald, champion de France en titre de poids constant bi-palmes, qui est également un excellent performeur en monopalmes. Alice Modolo démarre en beauté en battant son propre record de France de 4 mètres et valide une 5^e place, derrière des apnéistes professionnelles telles que Alenka Artnik, la Slovène, qui bat un record du Monde à -95 m et la multichampionne du monde Alessia Zecchini avec -94 m. Comme le précisera plus tard Alice, ce sont l'émulation, le partage et la cohésion au sein de l'Équipe de France qui l'ont aidée à valider ce record et à reprendre le goût de la profondeur puisqu'Alice, qui n'est pas apnéiste pro, a vraiment repris les entraînements profonds le printemps dernier.

Chez les hommes, Stéphane Tourreau ne valide malheureusement pas sa performance à -105 m, une profondeur pourtant maîtrisée qui le plaçait 5^e mais potentiellement 3^e après les disqualifications de Vincenzo

Ferri et Samo Jeranko. La compétition a été décalée, pour raison de sécurité, pendant 40 minutes (un cordage flottant ayant été visionné proches du filin de compétition, grâce à la caméra sous-marine, un véritable outil de sécurité, désormais incontournable). Sa préparation a ainsi été coupée, ce qui ne l'a pas avantagé semble-t-il. Le vice-champion du monde 2016 passe ainsi à côté d'un podium mérité, après une très belle saison. Le podium de très haut niveau sera le suivant : or et record du monde, Molchanov avec -122 m, argent Goran Colak avec -113 m suivi de Leuci avec -101 m. Arnaud Jérald, finit quant à lui 5^e avec -95 m et a pris de bons repères pour son épreuve de prédilection, par et pour laquelle il a été sélectionné : le poids constant bi-palmes.

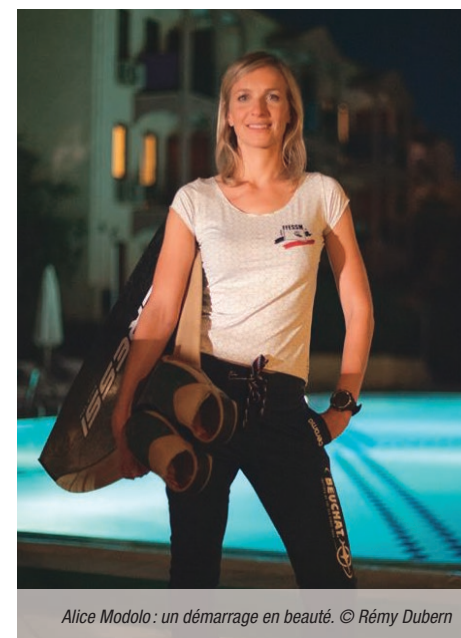
PLACE AU POIDS CONSTANT SANS PALMES

Deux Français seulement mais « poids lourds » du circuit tricolore, Rémy Dubern et Thomas Bouchard entrent dans la danse subaquatique à respectivement 11 h 5 et 11 h 20. Ils annoncent les 2^e et 5^e performances du championnat et des profondeurs totalement maîtrisées. Rémy a en effet réalisé un mois auparavant, une performance de -80 m mais se laisse de la marge car il est malade depuis plus d'une semaine. Thomas, très en forme et qui a confirmé de manière régulière des perfor-

mances maîtrisées, suite à son sacre de champion de France le 1^{er} juillet à Nice, annonce une performance à sa portée.

Le bal des profondeurs commence ainsi avec le Croate Goran Colak, qui réalise une superbe perf et une sortie très maîtrisée. Il prend la tête et un carton blanc avec -83 m, ce qui lui vaut également un record du monde. Grosse déception pour Rémy Dubern qui était pourtant prêt et annonçait la 2^e plus grosse performance du championnat ! Malade depuis quelques jours (sinusite), il aura tenté de s'aligner, avec une performance conservatrice... mais ses oreilles ne lui ont laissé aucune chance. Il a dû rapidement remonter à la surface, pour ne pas prendre le risque de se blesser. Sagesse oblige ! Suivent ensuite les deux Italiens. Michele Giurgola, en méforme, qui fait rapidement et brusquement demi-tour. Il laisse ainsi la place aux deux suivants dont notre Français Thomas Bouchard, pour une médaille. Reste désormais à tenir la pression, ce qui n'est jamais gagné sur une échéance internationale. L'Italien Homar Leuci, champion du monde lui aussi, s'élance et valide sa descente à -71 m, Thomas le suit, coaché par Christian Vogler. Il semble serein et le sera pendant toute sa descente, sa remontée mais aussi lors d'un protocole tout sourire. La « Team France » exulte, crie de joie. Thomas est médaillé de bronze pour la première fois de sa carrière sportive internationale !

La journée de jeudi est ensuite une journée de repos pour les athlètes, les entraîneurs Arnaud Ponche et Christian Vogler consacrant ces heures à la préparation des athlètes au poids constant bi-palmes et au Jump Blue.



Alice Modolo : un démarrage en beauté. © Rémy Dubern

OPEN CMAS

Bravo à Charlotte Benoit, qui s'alignait sur l'Open CMAS, en parallèle des championnats d'Europe. Elle finit médaillée de bronze, avec une meilleure performance personnelle de -45 m en bi-palmes.

GRAND JOUR POUR LES TRICOLORS

Cette journée restera très certainement gravée dans les archives de l'apnée, un jeune Français en ayant écrit une bien jolie page... mais bien d'autres probablement à venir, dans cette très belle épreuve du poids constant bi-palmes. Quatre *Frenchie*s s'alignaient cette année et la compétition s'annonçait superbe.

C'est ainsi qu'Arnaud Jérald, en accord avec le staff, fait la 4^e annonce de la journée avec -92 m, en embuscade derrière les plus grands spécialistes mondiaux de la profondeur, les multichampions du monde Alexey Molchanov (Russie) et Goran Colak (Croatie) ainsi que derrière l'Italien Vincenzo Ferri. Rémy Dubern (-82 m) et Alice Modolo (-60 m) se placent en 7^e position et Thomas Bouchard s'aligne aussi avec -70 m !

Alexey Molchanov s'élance le premier pour valider un record du monde à -108 m et une sortie, comme à son habitude, époustouflante ! Il est suivi par Goran Colak, qui ne validera pas sa performance, pour avoir attrapé le câble à la fin de la remontée, une erreur technique vue à la vidéo en direct. L'Italien Vincenzo Ferri passe 3^e et valide -94 m, malgré une grosse fatigue, visible sur les 30 derniers mètres de sa remontée. C'est désormais Arnaud Jérald, coaché par Arnaud Ponche, qui est allongé sur l'eau et prêt à partir. Il ne sait pas à ce moment-là qu'une erreur a peut-être été commise par le Croate. Il part vers les profondeurs, les bras bien alignés le long de ses cuisses, palme lentement mais régulièrement,



On reconnaît les Français sur le bateau de droite. © Tashinceylan.

semble relâché avant d'entamer une superbe chute libre aux alentours de 22 m, pendant près de 70 m ! C'est juste magnifique... « *the perfect dive* » comme diront les commentateurs (dont Arthur Guerin-Boeri) sur *Olympic Channel*. À -92 m, Arnaud récupère calmement sa plaquette, la place délicatement dans sa combinaison pour ne pas la perdre, palme, remonte ses bras, se réaligne et maîtrise techniquement toute sa remontée, pour une performance d'une durée totale de 2'58. Il sort presque souriant, réalise son protocole et bat par là même, son propre record de France ! Il est actuellement 4^e au classement.

Alice cartonne elle aussi pour une première en bi-palmes avec 60 m et bat à nouveau un record de France ! Bravo également à Rémy Dubern, qui passe enfin ses oreilles, avec 82 m et Thomas Bouchard, super à l'aise sur ses 70 m. Encore une belle journée pour l'apnée tricolore, merci pour cette belle démonstration de sport et cohésion, vous nous avez régales ! D'autant plus que les résultats se finissent bien pour le Team tricolore puisqu'après réclamation des équipes Italiennes et Françaises, Arnaud Jérald emporte le bronze, Goran Colak ayant effectivement commis une erreur qui le disqualifie réglementai-

rement. La vidéo de cette médaille méritée est en ligne sur le site de la FFESSM. Elle a déjà été visionnée plus de 100 000 fois en deux journées !

LE JUMP BLUE, UNE DERNIÈRE

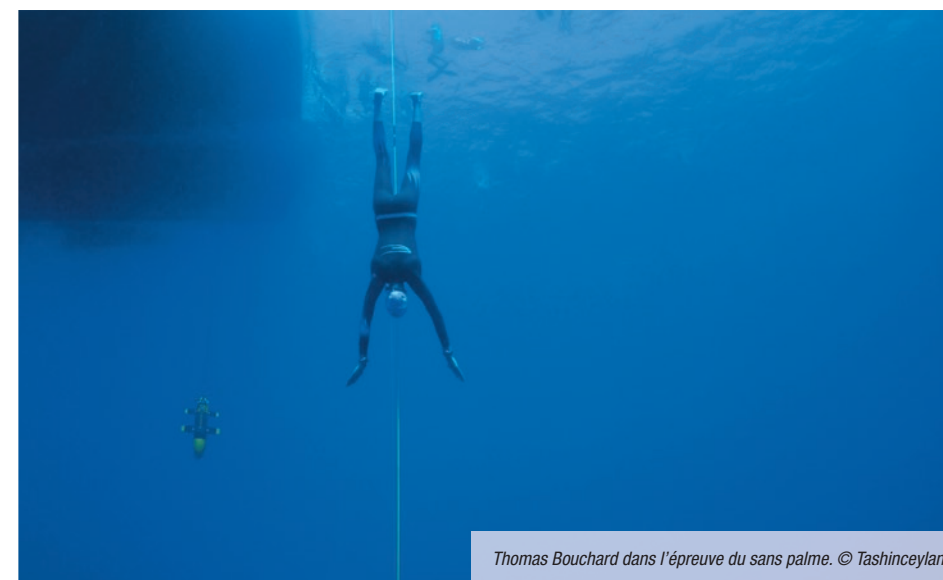
Pour cette épreuve, devenue un point fort des tricolores depuis quelques années, nous attendons tous Arthur Guerin-Boeri, double champion du monde en titre sur cette discipline. Rémy Dubern et Alice ont aussi décidé d'y participer, Rémy en sans-palmes (il sera disqualifié car non réglementaire) et Alice, qui réalise 110 m, très facilement et avec plaisir, égale à elle-même. Cette épreuve mise en place par la CMAS avant le développement des compétitions en profondeur vivait son dernier jour, le poids constant bi-palmes la remplaçant à l'avenir. Puis vient le moment de passer pour Arthur, qui ne réalisera que 110 m, une contre-performance le renvoyant malheureusement en fin de tableau.

Cette époustouflante semaine de championnat a été longue et éprouvante, pleine de belles surprises, de challenges, de nouveautés avec notamment la 1^{re} diffusion de notre sport sur *Olympic Channel*. Malgré les conditions et moyens d'entraînement qui ne sont pas optimaux en France, nos athlètes et entraîneurs n'étant pas professionnels contrairement à d'autres, les résultats sont superbes et nous motivent pour continuer à aller de l'avant et garder cette équipe à son niveau ! Une équipe exceptionnelle qui a montré une belle cohésion et une belle image de l'apnée en général... même si elle manque de filles !

Thierry Bertrand, le président et son équipe de la commission nationale apnée félicitent les athlètes mais aussi les entraîneurs Arnaud Ponche et Christian Vogler, le kiné-ostéopathe Vincent Pouyet, engagés sans compter et avec passion toute cette semaine. Ils remercient Jean-Louis Blanchard, Richard Thomas et Sébastien pour leurs messages de soutien tout au long du championnat.

Merci à la CMAS, au président de la commission apnée Levent Ucuzal et à la Fédération turque pour l'organisation, à tous les apnéistes de sécurité et juges. À vous tous, merci. ■

Olivia Fricker



Thomas Bouchard dans l'épreuve du sans palme. © Tashinceylan

PHOTO-VIDÉO SOUS-MARINE

MISTRAL GAGNANT!

Marseille, consacrée Capitale européenne du Sport 2017, a accueilli du 13 au 16 septembre, le 37^e Championnat de France de photos sous-marines en mer. Comme il se doit dans la tradition provençale, le mistral a veillé sur les 56 compétiteurs, photographes et modèles, de cette manifestation nationale labellisée « Or », coorganisée par la commission nationale photo-vidéo de la FFESSM et le Yachting Club de la Pointe Rouge (YCPR). Par Catherine Vasselini, secrétaire de la commission nationale photo-vidéo

Mistral oblige, la mer avait fortement refroidi, et les plongeurs, venus de toutes les régions (continentales, de la Corse et d'outre-mer), ont dû faire appel à toute leur motivation pour immerger leurs palmes dans une eau à 14 °C... La 37^e édition du championnat a rassemblé 28 équipes parmi les meilleurs photographes de la FFESSM. Cette compétition de photographie sous-marine requiert de ses participants des qualités sportives (plongée sous-marine), artistiques et émotionnelles (les arts photographiques). Elle s'est déroulée sur deux jours avec une manche de 3 heures chaque jour, sur des sites de plongée définis. Chaque photographe est accompagné d'un assistant sécurité (modèle ou accompagnateur) et doit composer avec le milieu sous-marin, sa faune, sa flore, son inspiration, son sens artistique, sans jamais déroger aux règles de sécurité de plongée et au respect de l'environnement. Chaque concurrent a ainsi remis, au terme des deux jours de plongée, une série de six images dans cinq catégories : photo rapprochée non-poisson, photo rapprochée de poisson, thème imposé (cette année : l'abstrait), ambiance faune mobile, deux photos d'ambiance.

Fort d'un littoral de près de 60 km, Marseille nous a offert plus d'une cinquantaine de sites de plongée différents, parmi lesquels les organisateurs ont choisi deux sites dans l'archipel de Riou, situés au sud de la rade de Marseille, au cœur du Parc national des Calanques qui a autorisé et grandement facilité la compétition.

Les cinq centres de plongée partenaires de la compétition (YCPR, Sensations bleues, ASSE plongée, Archipel plongée et Plongée passion) ont mis à disposition leurs structures ou leurs embarcations pour assurer le support logistique nécessaire à la réussite d'une telle manifestation. Les sites de plongée choisis par l'organisation pour tenir compte des thèmes et catégories imposées, ainsi que de la météo fluctuante, se sont portés sur la pointe de Caramassagne, la grotte à Péres et les Arches de Plane. Ces sites sont bien abrités, même si le courant peut s'y faire sentir.

37^e CHAMPIONNAT DE FRANCE - MARSEILLE
13 AU 16 SEPTEMBRE 2017



3^e prix, Stéphane Régnier et Sophie Perez, prix ambiance.

UNE GRANDE RICHESSE DE SUJETS

Tout près de la pointe Caramassagne, les photographes se sont immergés devant les « pains de sucre » sur la face nord de Riou, pour y découvrir des sars à foison, des bancs de barracudas, puis plus loin, un tombant plonge jusqu'à 43 mètres, colonisé par une impressionnante forêt de gorgones rouges, jaunes, caméléons et gamies de gorgono-céphales. Non loin de là, sur l'île voisine de Plane, se trouvent les deux autres sites réputés : la grotte à Péres et les arches de Plane, où se mêlent grottes, arches et tombants. Convivialité, cohésion, professionnalisme et partage ont été les maîtres-mots de cette manifestation : convivialité de l'accueil YCPR, cohésion et amitié entre les compétiteurs, professionnalisme des centres de plongée partenaires, partage et échange d'idées dans le jury d'une facture internationale. En effet, dans le cadre de Marseille Provence Capitale européenne du Sport 2017, quoi de plus naturel que de constituer un jury européen : Jean-Pierre Nicolini, président du jury, France, Ireen Loots Belgique, Gianni Risso Italie, Rui Guerra Portugal, et David Carbo Espagne, photographes sous-marins chevronnés et primés sur le plan national et international. Cela a permis d'avoir un regard sur les œuvres de nos photographes au-delà de nos frontières et dans un processus d'évolution constante.



Vice-champions de France, Sébastien Ameeuw et Delphine Fraysse, prix poisson macro.



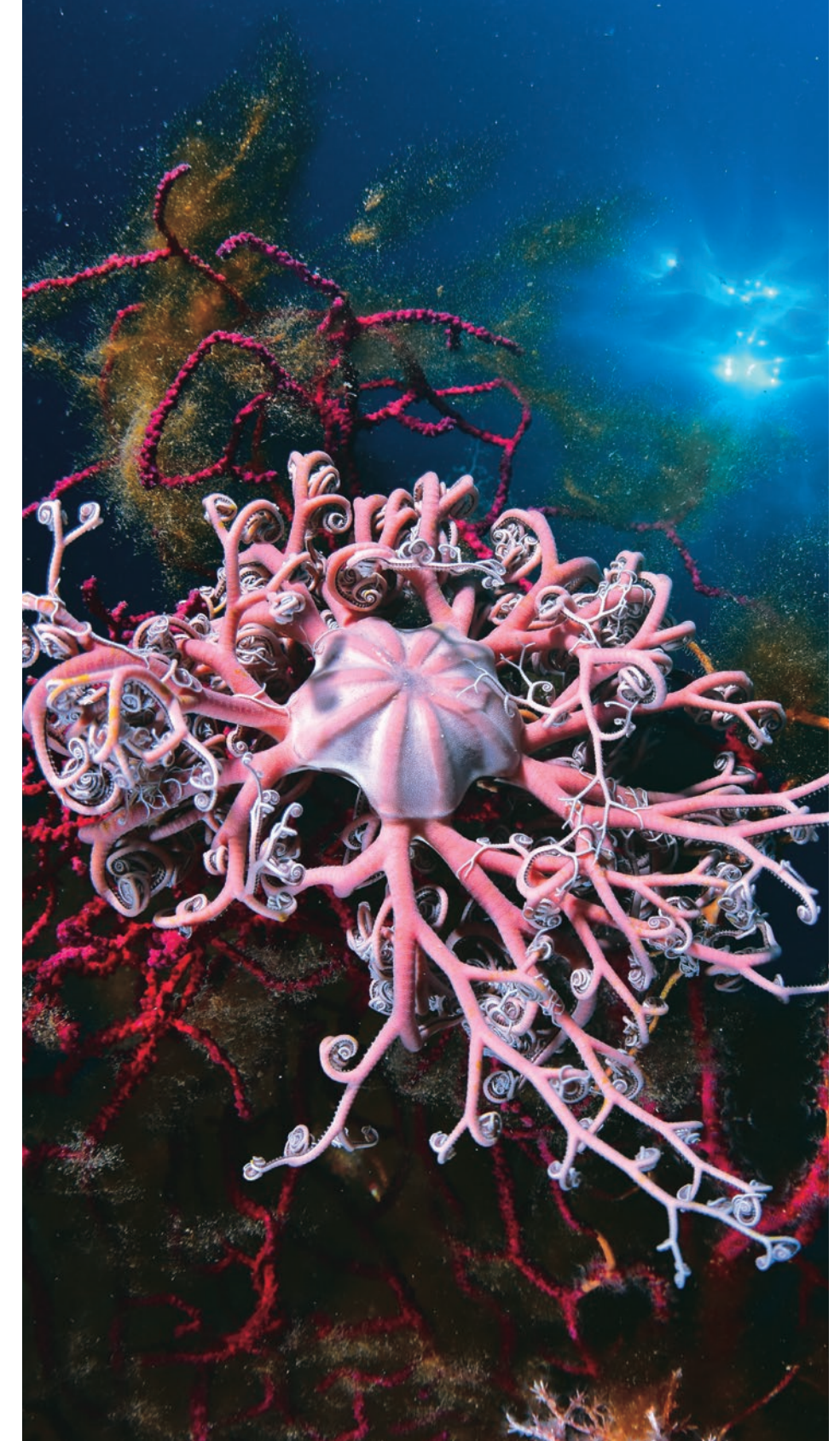
Les participants...



... et les champions de France.

Pendant ces journées de compétition, l'équipe de bénévoles organisant ce championnat a été d'une efficacité sans faille et les partenaires et sponsors, Hugyphot, Wallacea et Tompotika Dive Lodge, Plongimage, Balaena, Scubapro, étaient tous au rendez-vous pour la projection publique organisée à l'YCPR en présence notamment des représentants de la Ville de Marseille et des instances fédérales. Devant une salle pleine, le président de la commission nationale photo-vidéo a égrené le palmarès, tenant la salle en haleine jusqu'à la présentation du podium et des prix spéciaux.

Compétiteurs, organisateurs et jurys sont allés au bout de leur mission malgré les conditions météorologiques délicates et toujours animés par leur passion. Peut-être ce sacré mistral aura-t-il permis à chacun d'aller finalement au bout de soi... L'organisation et les partenaires sont maintenant rodés pour accueillir une nouvelle manifestation d'ampleur internationale! Un merci particulier à Martine Ruoppolo. C'est avec un réel enthousiasme qu'elle a accepté d'être « le maître d'œuvre » pour mener à bien l'organisation de ce championnat. Cependant quelques grains de sable ont bien failli empêcher les rouages de sa machine de fonctionner! Mais c'était sans compter sur sa persévérance et sa ténacité. Elle a très vite voulu donner une dimension européenne à cette compétition et c'est en réfléchissant à une composition d'un jury européen que la manifestation a pu atteindre l'ampleur escomptée. Deux mots d'ordre, convivialité et respect, que toute l'équipe de bénévoles présents autour d'elle, a prôné et s'est évertuée à appliquer. ■



Champions de France, Jean-Raphaël Tordoir et Martine Ruoppolo.

LE PALMARÈS

- > Champions de France : Jean-Raphaël Tordoir et Martine Ruoppolo
- > Vice-champions de France : Sébastien Ameeuw et Delphine Fraysse
- > 3^e prix : Stéphane Régnier et Sophie Perez
- > Prix Ambiance : Stéphane Régnier et Sophie Perez
- > Prix Thème : Bastien Preuss et Laurent Meret
- > Prix photo Macro : Philippe Lecomte et Sébastien Galvagno
- > Prix photo Poisson : Sébastien Ameeuw et Delphine Fraysse
- > Palmarès complet et photos :

www.imagesub.com/competitions-2/resultats/513-37e-championnat-de-france-de-photo-sous-marine-2017

HOCKEY SUBAQUATIQUE

DEUX MÉDAILLES POUR NOS ÉLITES

Eger, Hongrie, avait déjà accueilli les Championnats du monde de hockey subaquatique élite et master en 2013, c'est donc en terrain connu que les équipes de France hommes et femmes se sont déplacées pour les XV^{es} championnats d'Europe.

8 nations chez les femmes et 7 chez les hommes se sont retrouvées du 21 au 27 août dans une superbe piscine même s'il est à noter que les arbitres ont dû froter un des terrains dont l'absence de glisse et le caractère abrasif avaient été signalés par bon nombre d'équipes lors de la journée d'entraînement. Les robots de nettoyage ont été largement mis à contribution pour améliorer nettement la transparence de l'eau, brouillée par le nettoyage. C'est un rendu vidéo d'une très bonne qualité qui est à mettre au crédit de l'organisation et qui a permis aux supporters de suivre les matchs en direct sur Internet et gratuitement.

Alors que les Championnats du monde jeunes à Hobart, Australie, constituaient un objectif en soi, les Championnats d'Europe, ici à Eger, sont une étape, certes cruciale, dans la préparation des Championnats du monde 2018 au Canada. Car, avec deux équipes dont plus d'un tiers a été renouvelé, il faut travailler le jeu, la confrontation avec l'adversaire. Il faut apprendre à gérer la pression des victoires et celle des défaites ou des buts encaissés. Bien sûr, les équipes de France et leurs coaches ne partaient pas faire de l'exercice et l'obtention d'un titre était en ligne de mire.

ÉLITES FEMME

Pari plus que réussi puisque les Françaises ont su emmener leurs adversaires espagnoles, et le public avec, dans une finale à suspense, chargée en rebondissements de toutes sortes (égalisations, prolongations, but de pénalité, tir de pénalité et but en or) pour arracher, quelques secondes après le coup d'envoi de la mort subite, le but de la médaille d'or!

EN ROUTE POUR LES MONDIAUX DE 2018

Les deux équipes peuvent être fières des résultats obtenus et repartent avec du travail physique, tactique mais aussi psychologique pour conforter leur suprématie sur les équipes européennes et affronter les grandes nations que sont l'Australie, l'Afrique du Sud ou la Nouvelle-Zélande. Les deux équipes vont pouvoir emmener dans leur préparation les jeunes issus des sélections U23 pour lesquels le bon niveau de jeu des Championnats du monde 2017 à Hobart aura été un aperçu direct: une expérience non négligeable même si elle ne constitue qu'une toute première marche vers le haut niveau des élites.

XV^{es} CHAMPIONNATS D'EUROPE
EGER - HONGRIE
21 AU 27 AOÛT 2017



Après avoir perdu l'Espagne (3-5) seulement et s'être classées secondes du round robin avec des matchs très engagés et très physiques contre la Grande-Bretagne notamment (3-1 en round robin et 2-1 en demi-finale), les Françaises ont montré qu'elles avaient la force de se reconcentrer et de se reprendre après avoir encaissé pénalités ou buts. Si leur jeu n'a pas toujours été constant avec des retards sur les placements parfois, des fautes de crosses sifflées souvent, elles ont su profiter, au bon moment, des opportunités offertes par les défauts des adversaires.

ÉLITES HOMME

Pari réussi également pour l'équipe française masculine qui, loin d'être favorite après sa 6^e place au dernier Championnat du monde à Stellenbosch, Afrique du Sud, en 2016, conforte sa 3^e place européenne derrière la Turquie et la Grande-Bretagne.

Les phases finales sont à l'image du round robin: les Français sont capables de produire du bon jeu mais sont souvent en réaction face à celui des adversaires. La maîtrise du palet est donc loin d'être française et l'esprit de combat nécessaire aux matchs engagés physiquement est absent sur certaines actions, permettant aux adversaires de repousser les Français dans leur camp et de mettre la défense à rude épreuve. Les pénalités imposées par les arbitres ont également constitué un problème: l'équipe de France a joué une trop grande partie de ses matchs en infériorité numérique (à 4 ou 5 contre 6). Si la défense a souvent bien tenu, les joueurs subissent une baisse de moral et n'ont pas su se reprendre, encaissant pour le coup l'année sabbatique de joueurs d'expérience et le manque de déplacement de

l'équipe sur des tournois internationaux pour construire celle des plus jeunes. Le match de demi-finale contre la Grande-Bretagne est l'image même du jeu français dans lequel les Britanniques s'imposent par 3 buts à 1 seulement en seconde période de match. ■

Karine Frisse

Photos organisation, Nicolas Bailey SpainUWH et Karine Frisse

> **Encadrement élites femme:** Jacques Bréchaire et Luc Horvais (entraîneurs), Laurent Prades (préparateur physique) et Jérémy Amsellem (ostéopathe).

> **Encadrement élites homme:** Cédric Rolin et Thomas Roussel (entraîneurs), Thomas Berland (préparateur physique) et Nicolas Faverolle (ostéopathe).

> **Arbitres:** Sébastien Lepage et Karine Frisse (déléguée fédérale).

> **Les sélections nationales:**

Élites femme

Capitaine: Cécile Roussel.

Vice-capitaine: Cécile Virgitti.

Sabrina Bezghiche, Alexia Casadio, Maud Ginsbourger, Sophie Ginsbourger, Marjorie Lamoureux, Coraline Le-maire, France-May Martel, Laurine Massue-Foucart, Astrid Monteau et Alison Touchain.

Élites Homme

Capitaine: Hervé Thaurus.

Vice-capitaine: Stéphane Royer.

Xavier Beaulieu, Maxime Blondel, Edouard Crolotte, Frédéric Estier, Nicolas Legeay, Adrien Lejosne, Killian Le Naour, Paul-Émile Noirot-Cosson, Guillaume Périgault et Florent Véronèse.

ORIENTATION SUBAQUATIQUE

UNE ÉQUIPE EN DEVENIR

Petit bilan sur le championnat d'Europe d'orientation sub qui s'est déroulé à Bratislava avec une équipe encore en devenir mais qui a fait de bons résultats même s'il n'y a pas de médailles au bout. 61 seniors (30 hommes, 31 dames) 36 juniors (17 garçons, 19 filles) au total 97 participants.

Une belle 4^e place au Monk de Camille Heitz et Florence Ploetze à seulement 7 secondes du podium et un nouveau record de France et une 6^e place de la paire Pascal Knobloch et Julien Sebire.

Une 8^e place en junior sur l'épreuve étoile avec là aussi un nouveau record de France pour Yan Ploetze.

Une 6^e place à la course en M pour Yan Ploetze.

Une 8^e place au parallèle pour Julien Sebire qui tombe

face à Maxym Kotov qui lui finira 2^e de l'épreuve.

À l'épreuve par équipe, les filles ont fait un temps avec lequel, si l'équipe avait été complète, elle aurait pu être à la 6^e place.

Une 7^e place de l'équipe Julien Sebire, Hugues Brillhault, Colas Zugmeyer et Yan Ploetze qui ont perdu environ 1'30 minutes sur une recherche ce qui aurait pu les emmener aussi à une 6^e ou 5^e place.

Au total deux records de France et 6 places de finalistes. L'année prochaine le championnat se déroulera en Hongrie, les nageurs sont motivés et nous avons convenu de faire un stage de quatre jours juste avant le championnat pour qu'ils soient plus affûtés dès le début du championnat, ce qui nous permettra de travailler quatre jours pleins. ■

Serge Zaepfel, photo DR

CHAMPIONNAT D'EUROPE - BRATISLAVA - SLOVAQUIE - 2 AU 9 SEPTEMBRE 2017



NAGE AVEC PALMES

UNE MPF AUX PAYS-BAS

Pendant le week-end de la Pentecôte la sélection nationale des U15 et U23 s'est déplacée à Eindhoven (Pays-Bas) pour disputer une compétition internationale, au stade de natation Pieter Van den Hoogenband. Ce déplacement planifié pour nos jeunes, leur a permis de côtoyer le niveau international, pour certains c'était une première, et de découvrir qu'une sélection nationale est un contexte différent par rapport au club. À cette compétition, 6 nations étaient représentées: la Belgique, l'Allemagne, la France, l'Angleterre, les Pays Bas, le Danemark soit 24 clubs pour plus de 150 nageurs.

La délégation nationale était composée de 13 nageurs pour les U15 minimes avec Alizée Stein de La Ciotat,

Julie Pettetin de Montbéliard, Célia Felix Marsouins de Valence, Romane Cattaneo CS Lorient, Stellan Le Ruyet CNP Baud, Morgan Pontal Marsouins de Valence, Andy Jacomino de La Ciotat, Rémy Lebeau Pays d'Aix natation, et chez les U23 Titouan Roubiol du CN Houilles Carrières, Léandre Gosselin CNP Baud, Alexandre Jamet Uckange Évolution Palmes, Lisa Briant CPB Rennes, Charlotte Frueh Richardot CP Sélestat, encadrés par Hélène Bernero, Magali Jacomino et Claude Philippe.

Au programme de la compétition, le samedi 3 juin, 50 m SF, 800 m SF, 200 m bi palmes, 400 m SF, 100 m bi palmes, 100 m immersion 4x50 m, 4x200 m et pour le dimanche 4 juin le 50 m apnée, 1 500 m 100 m SF 50 bi palmes, 200 m SF, 400 m immersion, 4x100 m.

C'était une compétition non-stop, c'est-à-dire que l'ouverture du bassin se faisait à 9h30 avec une pause d'une 1/2 heure vers 13 heures et fin de la compétition vers 16h30. Une autre particularité au niveau du gonflage des bouteilles d'immersion, le gonflage était payant.

Les chronos réalisés sont très positifs pour l'ensemble du groupe qui a continué à s'entraîner après Montluçon pour ce déplacement. De très bons éléments dans l'équipe U15 et U23 qui présagent de belles performances pour la saison prochaine.

Notons que le relais 4 x 200 m minimes garçons explose la meilleure performance française avec MM Pontal, Lebeau, Jacomino, Leruyet en 6' 32"98. ■

Commission NAP

AGENDA NATIONAL 2018

> **HOCKEY SUBAQUATIQUE**

- Manche 1 D1M et D1F. Abbeville. 11 et 12 novembre 2017.
- D1M Manche 2 et D2F. Montluçon. 10 et 11 mars.
- Manche 3 D1M et D1F. Montluçon. 18 au 20 mai.
- D2M et D3F. La Rochelle. 31 mars et 1^{er} avril.
- D3M. Berre. 9 et 10 juin.
- D4M. St Brieuc. 16 et 17 juin.
- Juniors/Minimes. AURA/La Rochelle/Agen. 17 et 18 mars.
- Benjamins/Cadets. Pontoise. 2 et 3 juin.
- Masters. Montluçon. 3 et 4 février.
- Coupe des régions. Montluçon. 3 et 4 février.

> **NAGE AVEC PALMES**

- Championnat national des clubs piscine. Montpellier, 34. Du 9 au 10 décembre 2017.
- Meeting national n° 1 (attente confirmation lieu). Du 10 au 11 février.
- Meeting national n° 2 (attente confirmation lieu). Du 17 au 18 février.
- Championnat de France masters piscine (attente confirmation lieu). Du 31 mars au 1^{er} avril.
- Meeting national n° 3 (attente confirmation lieu). Du 7 au 8 avril.
- Critériums nationaux N2 Piscine/Trophée D. Hébert (attente confirmation lieu). Du 18 au 29 avril.

- Championnat de France Élite piscine. Montluçon, 03. Du 11 au 13 mai.
- Championnat de France Élite eau libre. Val Joly, 59. Du 2 au 3 juin.
- Championnat de France Masters eau libre. Carentan 50. Du 14 au 21 juillet.

> **TIR SUR CIBLE**

- Championnat de France. Montluçon 11 au 13 mai.

> **PHOTO VIDÉO SOUS-MARINE**

- Championnat de France piscine. Lorient. 14 mars.

> **PLONGÉE SPORTIVE EN PISCINE**

- Championnat de France. Montluçon. 2 et 3 juin.

> **NAGE EN EAU VIVE**

- Championnat de France classe I & II. La Garonne Carbone-Noé (31). 15 avril.
- Championnat de France de descente. Vallée de l'Ubaye. 19 au 21 mai.
- Championnat de France de slalom. Châteauneuf sur Cher. 2 et 3 juin.

AGENDA INTERNATIONAL 2018

> **NAGE AVEC PALMES**

- Championnat du monde seniors. Belgrade (Serbie). Du 28 juillet au 4 août.
- Championnat d'Europe juniors. Istanbul (Turquie). Du 8 au 9 septembre.